

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE COMITE SYNDICAL DECIDE**

- ↓ D'accepter la demande d'adhésion de la communauté de communes « TANNAY BRINON CORBIGNY»,
- ↓ D'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOpte :

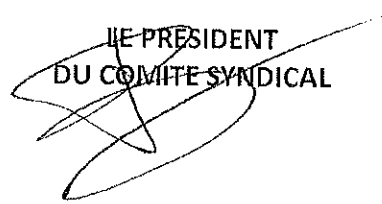
Nombre de voix pour : 14 dont 1 pouvoir

Nombre de voix contre : 0

Nombre d'abstention : 0

**DELIBERATION
PUBLIEE LE**

**LE PRÉSIDENT
DU COMITE SYNDICAL**



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 29/01/2019

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 29/01/2019